



Coups et blessures sur mineures

Par **Estelle vernet**, le **12/05/2017** à **10:00**

Bonjour, voila il y a une semaine j'ai giflée une mineure âgée de 16 ans, j'en ai 19. Cela faisait environ 2 semaines que lorsque je la croisais elle m'insultait de " put* " et disais aux personnes de ma ville qu'elle m'avais deffoncee etc .. Je l'ai croisée lundi, et elle m'a alors provoquée, j'étais assise dans la voiture et elle m'a dis " sors " alors je suis sortie et je l'ai giflée car elle commençais à faire la belle, suite à ca elle m'a tirée les cheveux et j'ai fais de même pour qu'elle me lache, sa soeur à une très bonne amie médecin qui lui a fais une itt de 7 jours et à signalée un cocare qui n'est pas de moi car je ne l'ai pas frappée fort et je n'ai pas envoyer d'autre coup mais voila le lendemain elle a ete porter plainte contre moi en témoignant plusieurs coup de points, à ce qu'il paraît elle et par terre et 3 personnes qui ete avec nous rigolais etc sauf que la copine de sa soeur lui a fais un faux papier, et le soir meme ou je l'ai tapée, elle est venu chez moi (j'ai mon appartement seule) et à foutu un bordel monstre, (ma voisine m'a racontée caf je n'étais pas chez moi et je lui ai posée la question) quelqu'un est en mesure de me dire ce que je risque ? Puis-je porter plainte pour harcèlement ?

Par **Visiteur**, le **26/05/2017** à **14:51**

Bonjour,
Elle a porté plainte, pourquoi pas vous ?

Par **Nini75015**, le **21/06/2017** à **01:14**

Bonjour, mon fils de 8ans est malmené par un autre enfant de 9 ans qui a tandence à être violent. Sa mère est d'une mauvaise foi peu communes. Si sont fils frappé le mien puis je portait plainte et que risque t'ils lui et ses parents pour ses violences. Étant mineur de moins de 10 ans ?